



LAILLÉ, un refuge de biodiversité intégré au quotidien des habitants



• Collectivité :

Commune de Laillé

• Secteur géographique :

SAGE Vilaine, bassin versant de la Seiche et de la Vilaine

• Données clés :

- 30 ha d'espaces verts
- 5 162 habitants
- 8 agents en Espaces Publics

• Projet :

Refuge LPO Parcours Biodiversité

• Phasage du projet :

2013 à aujourd'hui

• Contact :

Julien DEHOUX
Responsable des espaces publics
06.25.31.60.65
espacespublics@laille.fr

CONTEXTE ET GÉNÈSE

La commune souhaitait construire un projet avec la population autour de la biodiversité. En 2013, Laillé a échangé avec la LPO, l'intention étant :

- D'associer le regard des habitants sur la biodiversité ordinaire,
- D'avoir une animation sur son territoire s'inscrivant dans la durée
- De permettre une proximité avec les citoyens via un lieu de valorisation de la biodiversité.

Cette première amorce s'est également structurée autour de la semaine du développement durable. L'idée d'installer un Refuge LPO de biodiversité sur la commune est alors apparue. Le projet est porté par les différentes équipes municipales. Par ailleurs, la commune est également engagée dans un ABC (Atlas de la Biodiversité Communal) et pratique les principes de la gestion différenciée depuis 4 ans (sans avoir de plan de gestion différencié établi).



LA CHRONOLOGIE DU PROJET

- 2013 : prémices du projet refuge
- 2014 : signature de la 1^{ère} convention LPO « Refuge LPO zone urbaine et périurbaine »
- 2019 : fin de la 1^{ère} convention
- 2021 : début de la 2^{ème} convention
- 2023 : le refuge fait maintenant partie intégrante du cadre de vie des habitants

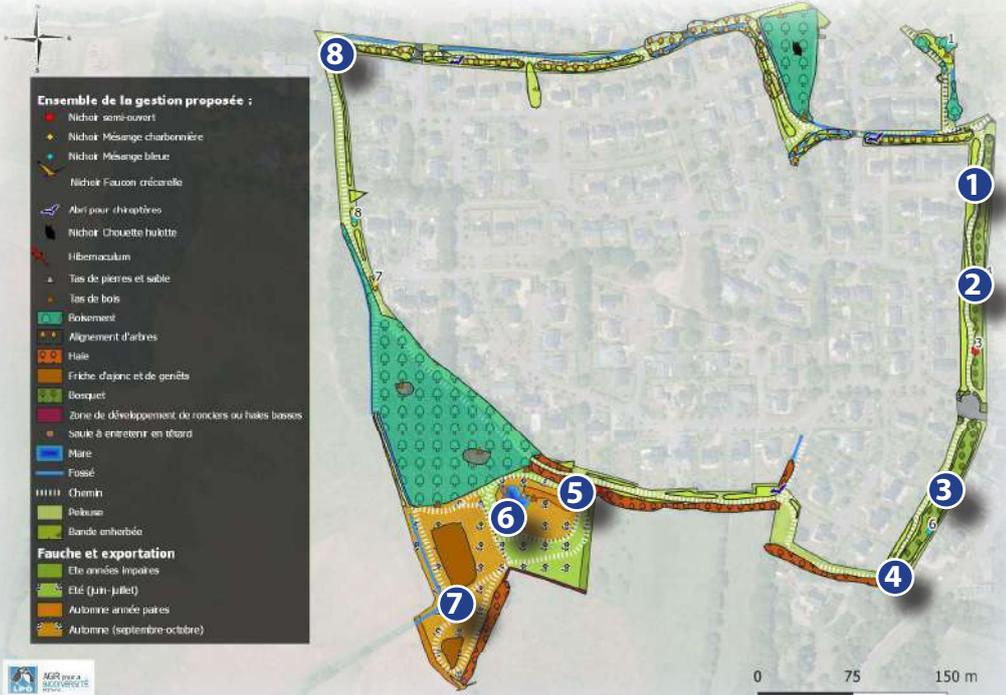
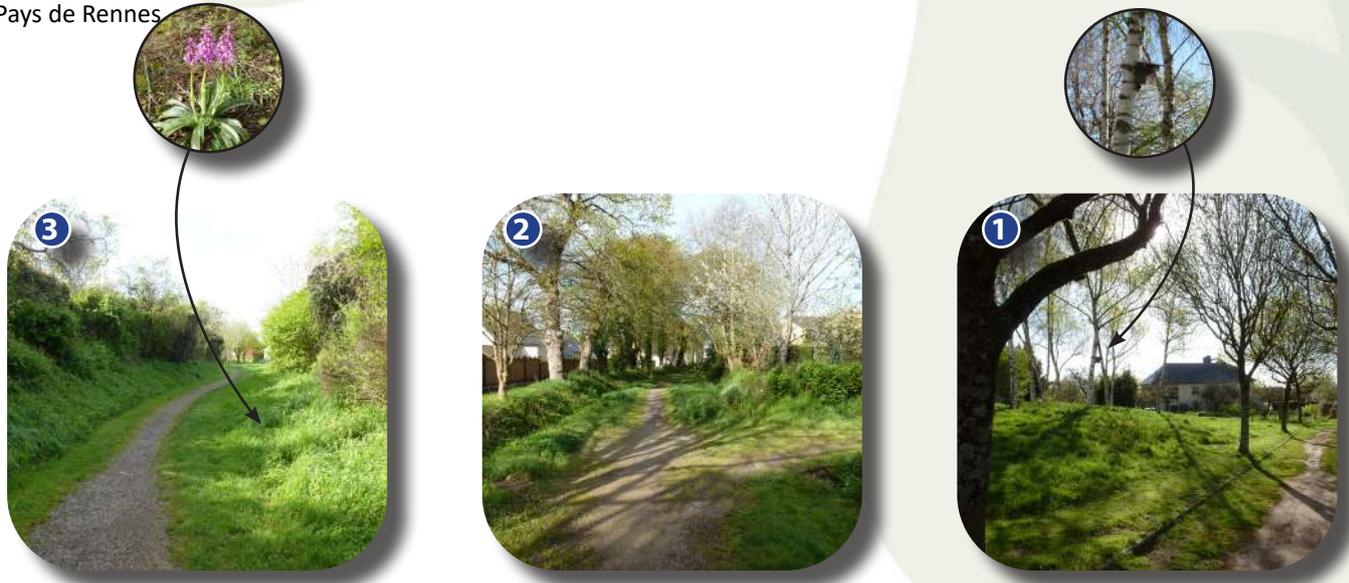


COMPOSITION DU SITE

Retrouvez le détail des inventaires réalisés par la LPO sur www.dephy-collectivites.bzh

Le site de 52 656 m² se compose d'une partie humide (7), d'une prairie sèche (5), de petits bois et de corridors (1,2,3, 4 et 8). Depuis 2021, une mare (6) est présente (creusée lors d'une journée participative), elle a été investie par les amphibiens dès 2022. Des abris à insectes (4), petits reptiles (6) sont installés dans de nombreux endroits du refuge. Le milieu est assez riche, et une stabilisation de la biodiversité est observée.

En 2023, une partie du site a été identifiée «Milieu Naturel d'Intérêt Écologique» dans la mise à jour du SCOT du Pays de Rennes



Ensemble des propositions de gestion et d'aménagement (source : LPO Bretagne 2020)



LE PLAN D'ACTION

Pour installer un refuge de biodiversité sur sa commune certains principes sont à respecter :

- o Créer des conditions propices à l'installation de la faune et de la flore sauvage,
- o Renoncer aux produits chimiques,
- o Réduire l'impact sur l'environnement,
- o Faire du refuge un espace sans chasse pour la biodiversité.

La commune doit alors :

- o Désigner un référent pour le suivi du refuge,
- o Informer les usagers du site de la création du refuge,
- o Réaliser un inventaire en début et en fin de convention (cette dernière dure 5 ans) afin d'observer et analyser les évolutions.
- o Faire réaliser un diagnostic écologique du site permettant la mise en place d'un plan de gestion. Les inventaires sont les suivants : avifaune (oiseaux), lépidoptères (papillons), odonates (insectes), orthoptères (insectes).
- o Respecter le plan de gestion proposé : gestion des zones arborées et arbustives, gestion des zones herbacées, gestion des zones humides, installation et suivi des nichoirs et autres refuges et abris pour la faune.



AMÉNAGEMENTS

De nombreux aménagements doux ont été réalisés afin d'augmenter la biodiversité du site.

Des cheminements ont été créés par une tonte différenciée.



Plusieurs nichoirs ont été construits et installés en 2017 et 2018 :

- o 1 nichoir semi-ouvert pouvant accueillir bergeronnette grise, rouge-gorge familier...
- o 7 nichoirs à mésange bleue
- o 1 nichoir à chouette hulotte a été installé en 2021

Ces nichoirs sont en bois. Ils sont installés dans les corridors du refuge à proximité d'un lotissement (cf carte ci-dessous). Sauf cas particulier, ils doivent être impérativement à l'opposé des vents dominants, le trou d'envol orienté à l'est ou au sud-est. Il est nécessaire d'installer le nichoir hors de portée des hommes et des prédateurs, soit au minimum à 2,5 mètres de hauteur. L'idéal se situant entre 3 et 4 mètres. Que ce soit contre un arbre ou un mur, il ne faut pas fournir aux prédateurs de point d'appui facilitant l'accès au nid. Il ne faut pas poser le nichoir sur une branche et ne pas mettre de perchoir à l'extérieur du nid. Pour préserver la santé de l'arbre, il est préférable de ne pas utiliser de clou pour la fixation des nichoirs. Lorsque le diamètre de l'arbre le permet, on peut utiliser du fil électrique (\varnothing 2,5mm de couleur noire) en veillant à ne pas trop serrer le tronc et surtout en n'omettant pas d'intercaler entre le tronc et le fil des pièces de bois afin de ne pas gêner la circulation de la sève.

Quelques tas de bois et de pierre ont été réalisés pour offrir des abris aux insectes et reptiles. Une partie des bûches a été percée afin d'offrir des zones de nidification supplémentaires pour les abeilles et guêpes solitaires.



Début 2020 une mare a été créée en creusant avec une pelle manuelle. Un méandre sur le fossé du site a élégamment été travaillé. Les boisements n'ont subi aucune modification afin de les laisser évoluer de manière naturelle.



Emplacement des nichoirs sur le Refuge LPO (source : LPO Bretagne 2020)



MODES DE GESTION

Concernant les boisements, leur évolution naturelle est privilégiée. Les arbres morts ou malades ne présentant pas de danger pour le public sont également conservés sur l'ensemble du refuge.

Les ronciers sont contenus mais leur développement en épaisseur est favorisé par une taille douce. En revanche, les espèces invasives comme le Buddleia de David, le Laurier palme et le Laurier sauce sont coupés pour favoriser une biodiversité plus importante sur le Refuge LPO.

La structure végétale des haies est hétérogène, avec des espèces végétales variées (strates herbacées, arbustives et arborescentes). Elles sont taillées en dehors de la période de nidification, soit de novembre à février. Les bordures de haies et la base des arbres sont fauchées et exportées annuellement.



Gestion des zones arborées et arbustives (source : LPO Bretagne 2020)

Pour la strate herbacée une tonte différenciée est pratiquée pour favoriser la floraison. Les cheminements sont tondu 4 à 5 fois par an. Du fait de la fréquentation, le piétinement fait son travail. Le broyeur permet juste d'élargir un peu ce cheminement. Le public peut ainsi circuler sur les espaces de prairies et les chemins entourant le lotissement. Les hauteurs de coupes sont de 6 à 8 cm. En effet, un gazon tondu à 6 ou 8 cm de hauteur est mieux enraciné et plus résistant à la sécheresse. Les passages sont plus espacés à proximité des bandes enherbées et des prairies fleuries. Ainsi la prairie sud présente une belle diversité floristique qui devrait augmenter avec le temps.



Gestion des zones herbacées (source : LPO Bretagne 2020)

Dans le bassin humide l'Œnanthe safranée '*Oenanthe crocata*' a été arrachée avant sa montée en graines.

Le plan de gestion mis en place et les aménagements réalisés ont eu un effet positif sur la biodiversité du site. **Le nombre d'espèces d'herbacées, d'arbres et d'arbustes inventoriées a augmenté de 27 espèces depuis 2016. La fréquentation du site par la faune semble avoir également augmenté avec 8 nouvelles espèces d'oiseaux et 18 nouvelles espèces de lépidoptères.**



Gestion des zones humides (source : LPO Bretagne 2020)

ANIMATION ET COMMUNICATION

Une signalétique est mise en place dès les 1^{ères} années. En 2020 les entrées et sorties ont été matérialisées par une nouvelle signalétique. Plusieurs panneaux informatifs ponctuent le parcours. Ils exposent le parcours biodiversité, informent sur l'accueil des insectes, précisent le rôle de structures végétales comme ceux de la haie champêtre, ou présentent les espèces rencontrées sur le site (orchis, oiseaux, papillons...).

À la mise en place du Refuge LPO, une communication écrite (journal communal, panneau d'affichage) a été réalisée sur les pratiques d'entretien qui ont changé (moins de taille sur l'entretien des haies). Aujourd'hui ces nouveaux modes de gestion (adaptation des tailles en fonction des périodes de nidification par exemple) sont acceptés.

Une animation annuelle est réalisée avec la LPO. Le plus souvent, il s'agit d'une balade découverte du refuge LPO, proposée dans le cadre de la semaine du développement durable de la commune, à la mi-mai. Entre 30 et 35 personnes y participent chaque année.



Les nichoirs ont été construits avec les habitants afin de les associer à la démarche. Ils ont été préparés par l'association « Atelier bois » puis montés par les enfants (et leurs parents) lors d'une journée d'animation afin d'améliorer la portée pédagogique du site.

Des journées participatives ont été réalisées où les services techniques, les bénévoles et les habitants construisent des nichoirs, refuges à reptile, tas de rondins pour les insectes ou encore une mare.

Un hôtel à insectes a été réalisé par les enfants du centre de loisirs.

Animation « les oiseaux au printemps » avec le centre de loisirs ©A. Violla (source : LPO Bretagne 2020)



Le stand LPO et l'un des groupes lors de la nuit des chouettes 2019 ©A. Violla (source : LPO Bretagne 2020)



LA BIODIVERSITÉ DU SITE

La LPO Bretagne a réalisé les inventaires initiaux (diagnostic écologique) et finaux en début et fin de convention LPO.

Les inventaires naturalistes ont été réalisés de la manière suivante : 6 passages, de mars à septembre (12 mars, 21 avril, 28 mai, 25 juin, 8 juillet et 21 septembre). Quatre passages supplémentaires ont été réalisés les 8, 11, 22 et 30 juillet par un bénévole de la LPO Bretagne.

La biodiversité du site est globalement stable et ne diminue pas, les groupes d'herbacées et de lépidoptères sont mêmes en augmentation entre l'état initial de 2016 et l'inventaire de 2020.

Concernant la flore, au total 132 espèces végétales ont été inventoriées sur l'ensemble du site en 2020. Plusieurs espèces remarquables d'herbacées ont été observées : la Garance voyageuse *Rubia peregrina*, le Lin bisannuel *Linum bienne*, ou encore l'Orchis bouffon *Anacamptis morio*. Au total, 98 pieds d'Orchis bouffon *Anacamptis morio* ont été comptabilisés sur le site. L'Orchis à fleurs lâches *Anacamptis laxiflora* en revanche, dont un pied avait été observé en 2016, n'a pas été retrouvé. * (source : LPO Bretagne 2020)

Retrouvez les détails des protocoles d'inventaires et des inventaires sur www.dephy-collectivites.bzh



Orchis mascula et *Orchis bouffon* photographiées sur le refuge LPO Parcours Biodiversité – Avril 2023



Des oiseaux comme l'Alouette des champs, la Linotte mélodieuse, le Bruant zizi ou le Pipit des arbres sont présents sur le site. Concernant les amphibiens l'espèce la plus présente est la Salamandre tachetée *Salamandra salamandra* qui se reproduit sur plusieurs fossés du Refuge. Un individu de Triton palmé *Lissotriton helveticus* a également été observé dans un fossé en bordure du site. Des Grenouilles vertes sont présentes dans la prairie humide. * (source : LPO Bretagne 2020)

Alouette des champs et Linotte mélodieuse © P.Pulce / Azuré du trèfle et Petite violette © D.Jourdan (source : LPO Bretagne 2020)



ÉLÉMENTS FINANCIERS

Retrouvez le détail des éléments financiers sur www.dephy-collectivites.bzh

La convention avec la LPO à un coût de 3 500 à 4 000 € par an. Cela comprend le suivi du milieu via des inventaires par la LPO, le plan de gestion ainsi que des animations : ½ journée d'animation tout public et deux ½ journée d'animation scolaire.

Ainsi la dernière convention sur 5 ans (2014-2019) a coûté 11 600 € à la commune. Actuellement, une nouvelle convention, débutée en 2019 est en cours pour 5 nouvelles années (soit 2019-2024).

Concernant les temps de tonte et d'entretien ils se répartissent de la manière suivante :

Maintenance du site - coût			
Tâches	Fréquence par an	Durée (h)	Prix total
Corridor			
Tonte des accotements pour permettre la circulation piétonne - tondeuse	5	2	200
Entretien des haies - taille manuelle	1	8	160
Bordure des haies et bases des arbres - fauchage manuel puis exportation	1	4	80
Surveillance des abris (nichoirs, hôtels à insectes...)	6	2	240
Prairie			
Tonte des accotements pour permettre la circulation piétonne - tondeuse	5	1	100
Entretien des haies et ronciers sur le site - taille manuelle	1	4	80
Fauchage mécanique avec export - *réalisé par prestataire*	1	/	3000
Bordure des haies et bases des arbres - fauchage manuel puis exportation	1	1	20
Bois			
Surveillance du bois et taille si besoin sécuritaire	4	4	320
Divers			
Achat de matériel (nichoir, bois pour abris...)	/	/	500
Total			4 700,00 €

Coût de main d'œuvre : 20€/h

Les différents nichoirs et abris proposés sur le site			
Produit	Prix à l'unité	Nombre	Prix total
Nichoirs et abris - LPO France - Livraison non comprise			
Nichoir Chouette hulotte	Fabriqués lors d'une journée participative	1	20
Nichoir Faucon crécerelle		1	20
Gîte à chauves-souris en bois		3	40
Nichoir Chouette hulotte		1	20
Total			100,0 €



Les points de vigilance

- Mobilisation des bénévoles sur le long terme.
- Difficulté à trouver une solution pratique pour l'export de fauche de la prairie.



Les points positifs

- Valorisation du cadre de vie des habitants.
- Valorisation de la biodiversité ordinaire.
- Valorisation des pratiques de gestion différenciée pratiquée par la commune.
- Des retours positifs de la population et des actions suivies par la population.
- Reconnaissance de l'intérêt de la zone refuge par un classement MNIE en 2023 dans le cadre du SCOT du Pays de Rennes.

EN
Savoir

Pour plus d'informations rendez-vous sur le site : www.dephy-collectivites.bzh
Thématique aménagement favorable à la biodiversité > REX LAILLÉ

Cette fiche a été réalisée par FREDON Bretagne avec le soutien financier de la RÉGION BRETAGNE
Rédaction : Soizic MARTINEAU - contact@dephy-collectivites.bzh - Tel. 02.23.21.18.18



Soutenu par : Soutien octroyé par l'Union Européenne :